

# Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement européen N°1907/2006

Réf: WCDMD07M

Date d'émission : 23/09/11  
Date de révision : 05/01/12

## Cocci dégraisse

### 1-IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom: Cocci dégraisse

Code du produit: WCDMD07M

Identification du fabricant: PROMER

SIREN: 345224471

Distribué par: WADIS HYGIENE ET SECURITE

SIREN: 482 964 756

Adresse: 376 , RUE DE LANNOY  
59652 VILLENEUVE-D'ASCQ

Adresse: 2A , RUE GILLOIS  
68600 VOLGELSHEIM

Téléphone: 03 20 81 72 33 E-mail: [promer@promer.fr](mailto:promer@promer.fr)

Téléphone: 03 89 72 05 35 E-mail: N/D

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0033 (0)1 45 42 59 59

Société/organisme: Orfila

Utilisation de la préparation: Sa formule hautement concentrée lui confère des applications multiples. Avec pulvérisateur mousse. Idéal pour les graisses tenaces. Permet d'adhérer aux parois verticales.

### 2-IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

S2 : Conserver hors de portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de données de sécurité.

### 3-COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition

Agents de surface anioniques : moins de 5%, agents de surface amphotères : moins de 5%, agents de surface non ioniques : moins de 5%, parfum.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3: voir paragraphe 16

Numéro Cas	Pourcentage	Nom INCI	Nom IUPAC	Symbole(s)	Phrase R
151-21-3	plus de 0.5% et moins de 1%	sodium lauryl sulfate	N/D	Xi	R36 R38
5131-66-8	plus de 0.5% et moins de 1%	butoxypropanol	1-butoxypropan-2-ol	Xi	R36/38
8051-30-7	plus de 0.5% et moins de 1%	Cocamide DEA	amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl )	Xi	R38 R41
61789-40-0	plus de 0.5% et moins de 1%	cocamidopropyl betaïne	cocamidopropyl betaïne	Xi	R41
110615-47-9	plus de 0.5% et moins de 1%	lauryl polyglucose	alkylpolyglucoside C10-16	Xi	R41
68515-73-1	plus de 0.5% et moins de 1%	capryl glucoside	alkylpolyglucoside C8-10	Xi	R41
68585-34-2	moins de 0.5%	sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	Xi	R36/38
93-18-5	moins de 0.5%	N/D	beta-Naphtyl ethyl éther (Nerolin Bromelia)	N Xi	R38 R51/53
18479-51-1	moins de 0.5%	N/D	3,7-dimethyloct-6-en -3-ol	Xi	R36 R38
112-31-2	moins de 0.5%	N/D	Décanal	Xi	R38 R52 R53
98-55-5	moins de 0.5%	N/D	alpha-Terpinéol	Xi	R38
134-20-3	moins de 0.5%	N/D	Methyl anthranilate	Xi	R36
124-13-0	moins de 0.5%	Octanal	N/D	Xi	R36 R38 R52/53
106-23-0	moins de 0.5%	Citronellal	N/D	N Xi	R38 R43 R51/53
112-54-9	moins de 0.5%	Dodecanal	N/D	N Xi	R38 R51 R53
8000-41-7	moins de 0.5%	N/D	terpineol	Xi	R36/38
5392-40-5	moins de 0.5%	Citral	N/D	Xi	R38 R43
5989-27-5	moins de 0.5%	d limonène	N/D	N Xi	R10 R38 R43 R50/53
106-24-1	moins de 0.5%	Geraniol	N/D	Xi	R38 R41 R43
106-22-9	moins de 0.5%	citronnelol	N/D	N Xi	R38 R43 R51/53

### 4-PREMIERS SECOURS

Indications générales:

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

En cas d'exposition par inhalation:

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition, qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de projections ou de contact avec les yeux:

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

En cas de projections ou de contact avec la peau:

Aucun

**En cas d'ingestion:**

Laisser à jeun. Ne pas faire vomir.

**Traitement spécifique immédiat:**

Aucun

**Symptômes liés à l'utilisation:**

Aucun

**Inhalation :**

Aucun

**Contact avec la peau:**

Aucun

**Contact avec les yeux:**

Aucun

**Ingestion:**

Aucun

**Indications pour le médecin:**

Demander conseil à un centre antipoison ou à un toxicologue.

**Risques:**

Aucun

## 5-MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Dangers spécifiques:**

Aucun

**Moyen d'extinction appropriés:**

Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:**

Aucun

**Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Monoxyde de carbone (CO).

Dioxyde de carbone.

**Équipement spécial de sécurité:**

Aucun

**Autres indications:**

Aucun

## 6-MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions individuelles:**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

**Méthodes de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure, terre, ...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Neutraliser avec un décontaminant acide dilué.

**Conseils supplémentaires:**

Aucun

## 7-MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Aucun

**Prévention des incendies:**

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**Équipements et procédures recommandés:**

Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

**Équipement et procédures interdits:**

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

**Stockage:**

Stable sous conditions normales de manipulation et de stockage.

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, bien ventilé et frais.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

**Matériaux recommandés:**

Aucun

**Matériaux déconseillés:**

Aucun

## 8-CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Généralités:**

Aucun

**Mesures d'ordre technique:**

Aucun

**Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:**

Aucun

**Equipement de protection individuelle:**

Aucun

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Aucun

**Protection respiratoire:**

Aucun

**Protection des mains:**

Aucun

**Protection des yeux et du visage:**

Aucun

**Protection de la peau:**

Pour plus de détails, voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques.

**Mesures d'hygiène spécifiques:**

Aucun

## 9-PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Informations générales:**

Etat physique: N/D

Couleur: N/D

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:**

PH de la préparation: 11.05

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est: N/D

Point/intervalle d'ébullition: N/D

Intervalle de point éclair: 63 ° (Méthode Abel, ISO 13736)

Pression de vapeur: N/D

Densité 1.004

**Hydrosolubilité:**

Viscosité: N/D

**Autres données:**

Point/intervalle de fusion: N/D

Température d'auto inflammation: N/D

Point/intervalle de décomposition: N/D

Taux d'évaporation: N/D

**Limites d'inflammabilité (%volumique approximatif dans l'air):**

LEL: N/D

UEL: N/D

## 10-STABILITE ET REACTIVITE

**Généralités:**

Stable à température ambiante.

**Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**Matières à éviter:**

Aucun

**Produits de décomposition dangereux:**

monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Aucun en cas de manipulation et stockage correct.

## 11-INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Généralités:**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

**TOXICITE AIGUE**

Nom INCI	Nom IUPAC	DL50 orale (mg/Kg)	DL50 cutanée (mg/Kg)	CL50 inhalation (mg/Kg)	Espèces	Temps (h)
sodium lauryl sulfate	N/D	> 2000	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D
butoxypropanol	1-butoxypropan-2-ol	3300	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D
butoxypropanol	1-butoxypropan-2-ol	Non concerné	> 2000	Non concerné	Rat	N/D
Cocamide DEA	amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl)	> 5000	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D
cocamidopropyl betaine	cocamidopropyl betaine	>5000	Non concerné	Non concerné	Rat	N/D
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	> 2000	Non concerné	Non concerné	-	N/D

**Effets:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Aucun effet important ou danger critique connu.**

Aucun

**En cas d'exposition par inhalation:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**En cas d'ingestion:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Peau:**

Aucun

**Yeux:**

Aucun

**Sensibilisation :**

Aucun

**Cancérogénicité :**

Aucun

**Effets sur la reproduction :**

Aucun

**Par ingestion :**

Aucun

**Par inhalation:**

Aucun

**Par contact cutané:**

Aucun

**TOXICITE CHRONIQUE :**

Aucun

## 12-INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Généralités:**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

**Mobilité:**

Aucun

**Persistance et dégradabilité:**

Aucun

**Potentiel de bioaccumulation:**

Nom INCI	Nom IUPAC	CL50 (mg/L)	CE50 (mg/L)	CI50 (mg/L)	Espèces	Temps (h)
sodium lauryl sulfate	N/D	10-100	Non concerné	Non concerné	Poissons	N/D
sodium lauryl sulfate	N/D	Non concerné		Non concerné	2	N/D
butoxypropanol	1-butoxypropan-2-ol	560-1000	Non concerné	Non concerné	Poissons	N/D
butoxypropanol	1-butoxypropan-2-ol	Non concerné	> 1000	Non concerné	Daphnies	N/D
Cocamide DEA	amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl )		Non concerné	Non concerné	Lapin	N/D
Cocamide DEA	amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl )	Non concerné	1	Non concerné	2	10)
Cocamide DEA	amides, coco, N,N-bis(hydroxyethyl )	Non concerné	Non concerné	1	2	10)
cocamidopropyl bêtaine	cocamidopropyl bêtaine	1-10	Non concerné	Non concerné	Poissons	N/D
cocamidopropyl bêtaine	cocamidopropyl bêtaine	Non concerné	1-10	Non concerné	Daphnies	N/D
cocamidopropyl bêtaine	cocamidopropyl bêtaine	Non concerné	Non concerné	> 100	Bactérie	N/D
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	10-100	Non concerné	Non concerné	Poissons	N/D
sodium laureth sulfate	lauryl ether sulfate	Non concerné	> 100	Non concerné	Bactérie	N/D
d limonène	N/D	0,7	Non concerné	Non concerné	Poissons	96

**Log Pow:**

Aucun

**Ecotoxicité:**

Peu dangereux pour les organismes aquatiques.

Aucun danger pour la faune et la flore.

Nocif pour les organismes aquatiques en raison du pH alcalin. Le produit dilué est rapidement neutralisé.

Une neutralisation du PH est nécessaire avant rejet.

**Indications complémentaires:**

Aucun

## 13-CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

**Recommandations:**

Aucun

**Déchets:**

Aucun

**Emballages souillés:**

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

**Dispositions locales:**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

**Remarques:**

## 14-INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par l'air (ADR 2005 - IMDG 2004 - ICAO/IATA 2005).

Aucun

**Classe ADR/RID**

Aucun

**Classe IMDG**

Aucun

**Classe IATA**

Aucun

## 15-INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Généralités:****Classement de la préparation:**

Aucun

**Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence et de sécurité :**

S2 : Conserver hors de portée des enfants. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions de la fiche de données de sécurité.

**Dispositions particulières:**

Aucun

## 16-AUTRES DONNEES

**Libellés des pictogrammes et des phrases R figurant au paragraphe 3:**

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. R36 : Irritant pour les yeux. R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R10 : Inflammable. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52 : Nocif pour les organismes aquatiques. R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51 : Toxique pour les organismes aquatiques.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité. Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit, qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissent la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable. Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de l'arrêté du 21/02/90 et doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.